



[www.chevrieres42.fr](http://www.chevrieres42.fr)

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le lundi 16 janvier 2023 à 20h, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

*Étaient présents : Norbert DUPEYRON, Louisa SAHUC, Bruno BASSON, Gaëlle THONNERIEUX, Pierre FOURNEL, Marie Joëlle PERRET, Christiane DUBOEUF, Catherine BRUEL, Hervé GAGNARD, Sylvie BARCET, Sophie LAURENT, Louis ROUSSET, Christophe FONTANAY*

*Absent excusé : Stéphane MOULARD*

*Secrétaire de séance : Christophe FONTANAY*

### **1) Intercommunalité**

La CCMDL a répondu l'an dernier à un appel à projets afin d'acquérir un bus. Ce bus va permettre de déployer sur les communes du territoire les services proposés par les maisons de services situées à St Symphorien sur Coise et St Laurent de Chamousset. Le matériel va être livré courant 1er trimestre 2023 et les tournées sont en cours de préparation.

### **Tourisme – Loisirs**

Un compte rendu est donné sur l'activité le « Gnlus » présente sur la commune. En 2022, 281 équipes ont fait le parcours. Les retours sont très positifs.

### **2) Assainissement**

Le Conseil Municipal valide la mise en place d'une convention avec le SIMA COISE pour l'entretien des filtres plantés de roseaux et pour aider nos agents au faucardage des roseaux sur nos deux stations. Cette convention définit les modalités d'intervention des agents du syndicat ainsi que les modalités de participation financière de la commune.

### **3) Bâtiments**

#### **Salle polyvalente**

Dans le cadre du projet de la salle polyvalente, une subvention au titre de la DETR 2021 avait été déposée pour la tranche 1 du projet.

Le Conseil Municipal délibère favorablement pour la demande de subvention au titre de la DETR 2023 pour la tranche 2. Le dossier de demande doit être déposé avant le 16 février 2023.

### **4) Eclairage public**

L'intervention pour mettre en place les nouvelles plages horaires de l'éclairage public a eu lieu le vendredi 13 janvier 2023. L'éclairage public sera désormais coupé de 22h à 6h tous les jours de la semaine.

## 5) Divers

- La cérémonie FNACCA aura lieu le 26 mars 2023 à 10 heures à Chevrières
- Le rallye Baldomérien aura lieu les vendredi 03 et samedi 04 mars 2023
- L'ADMR lance une campagne pour la recherche de bénévoles
- Programmation des prochaines commissions :
  - Commission Finances le 03/02/2023 à 16h30
  - Commission Voirie le 07/02/2023 à 14h00
  - Commission Bâtiments le 10/02/2023 à 15h30

### **DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES EN MAIRIE**

- LE VENDREDI 27 JANVIER DE 15H A 18H
- LE SAMEDI 28 JANVIER DE 9H A 12H

### **INFORMATIONS ACCA CHEVRIERES**

- Le paiement des terrains pour l'année 2022 aura lieu le dimanche 12 février 2023 à la salle des fêtes de 10h à 12h à cette occasion tous les propriétaires sont invités à venir goûter la terrine de chevreuil.
- Puis l'après-midi, l'ACCA organise son concours de belote. Inscription à partir de 14 heures : Premier prix 100 Euros - Second 2 jambons -Troisième 2l d'apéritif. Tous les joueurs seront primés. Casse-croûte offert. Prix de la doublette 18 euros.

- Enquêtes INSEE :

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

À cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

## Une enquête de la statistique publique

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société française sur l'ensemble de son territoire.

Les Services statistiques ministériels (SSM) réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. L'Insee coordonne les travaux des différents SSM avec qui il compose le Service statistique public. L'Insee et les SSM décident, en toute indépendance, des méthodes, des normes et des procédures pour l'établissement des statistiques et leur publication.

## Des opérations statistiques officielles

Les enquêtes statistiques réalisées par les statisticiens publics sont reconnues d'intérêt général par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

### Un cadre juridique strict

Les enquêtes réalisées par l'Insee sont conformes à la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique.

Les traitements de vos données personnelles sont soumis au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Le secret statistique garantit la confidentialité de vos réponses !



### NOUS SUIVRE



### Abonnez-vous à nos lettres d'information

- Insee.net actualités (abonnement sur insee.fr)
- La lettre d'information de votre région

### NOUS CONTACTER



### Aide

Pour vous aider

- par courriel : rubrique « Aide et contact » accessible en haut à droite de la page d'accueil d'insee.fr
- par téléphone : 09 72 72 40 00\* du lundi au vendredi de 9h à 17h



### Serveurs vocaux dédiés

- Indice des prix et indice des loyers : 09 72 72 20 00\*
- Sirene : 09 72 72 60 00\*

(\*numéros non surtaxés)

Retrouvez les études et données de l'Insee en libre accès sur insee.fr



### ENQUÊTE

## LES RESSOURCES et CONDITIONS de VIE



Mesurer pour comprendre

## UNE ENQUÊTE POUR MESURER LA PAUVRETÉ EN FRANCE ET DANS LES AUTRES PAYS EUROPÉENS

L'enquête sur les ressources et conditions de vie est organisée en France et dans tous les pays de l'Union européenne. Elle permet de mieux comprendre l'exclusion sociale, la pauvreté, de mieux cerner les inégalités de ressources et de comparer la situation de tous les Etats membres.

Dans cette enquête sont collectées des données sur les revenus, la situation financière, mais aussi sur l'emploi, le bien-être ou la santé. En 2023, les thèmes des conditions de logement, de la transmission des inégalités ou de l'efficacité énergétique du logement sont également abordés.

Dans le contexte actuel, connaître les conditions de vie financières et matérielles des ménages est encore plus important. Cela permettra de mesurer l'impact de la crise sanitaire sur la vie en France et de la comparer à celui qu'elle a eu dans les autres pays européens.

### Exemples de questions :

- Pouvez-vous chauffer suffisamment votre logement ?
- Êtes-vous en mesure de faire face à une dépense imprévue d'un montant de 1 000 euros ?
- Sur une échelle allant de 0 à 10, quelle est votre satisfaction concernant la vie que vous menez ?

### VOS RÉPONSES ONT PERMIS DE SAVOIR QUE...

- En 2020, 18,7 % des Européens vivent sous le seuil de pauvreté. Avec un taux de 14,2 %, le niveau de la pauvreté en France se situe parmi les plus bas d'Europe. À titre de comparaison, il s'élève à 18,1 % en Allemagne, 21,0 % en Espagne, 12,2 % en Finlande.
- En France en 2020, 13,5 % des personnes sont pauvres selon l'indicateur de privation matérielle et sociale. Cela signifie qu'elles cumulent plusieurs difficultés, par exemple : incapacité de faire face à une dépense imprévue de 1 000 € ou de se payer une semaine de vacances par an. Cette privation touche davantage les familles monoparentales (32,1 %) et les personnes seules (18,6 %).



### LE SAVIEZ-VOUS ?

L'outil de visualisation « Vous dans l'UE », sur le site d'Eurostat, vous permet de comparer facilement vos propres conditions de vie à celles d'autres personnes de votre pays et de l'Union européenne.

Il vous suffit de suivre le lien ci-dessous, puis de sélectionner le pays souhaité, votre sexe et votre tranche d'âge.

[https://ec.europa.eu/eurostat/cache/infographs/youune/index\\_fr.html](https://ec.europa.eu/eurostat/cache/infographs/youune/index_fr.html)

### Comment avez-vous été choisi(e) ?

Il s'agit d'une enquête en panel : le principe est de suivre les personnes interrogées d'une année sur l'autre, pendant 4 ans. Ce suivi sur la durée permet de mieux comprendre et analyser les situations de pauvreté et leur évolution.

Si c'est la première fois que vous répondez à cette enquête, c'est parce que votre logement a été tiré au sort parmi l'ensemble des logements en France. Si vous avez répondu à cette enquête l'an dernier, vous faites partie des ménages réinterrogés.

En 2023, 22 000 ménages seront enquêtés en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

### Vos données sont anonymes, vos réponses protégées



Les informations concernant votre état civil et celui des autres occupants de votre logement sont collectées afin de faciliter la réinterrogation pour l'enquêteur. Dès la fin de la collecte, vos réponses sont rendues anonymes.



Elles sont utilisées uniquement à des fins d'études statistiques par un nombre limité de personnes habilitées. La loi interdit tout usage à des fins de contrôle fiscal.

### Une enquête conduite par l'Insee

La collecte est placée sous la responsabilité de l'Insee. Cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique à caractère obligatoire.

## Comment se déroule l'enquête

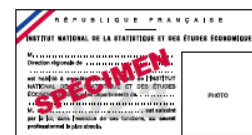
### L'ENQUÊTE EST ANNUELLE

La collecte se déroule chaque année de février à avril.

- Un enquêteur vous contacte pour fixer un rendez-vous ou réaliser immédiatement l'enquête si vous êtes disponible lors de sa première visite.



- L'enquêteur réalise l'enquête sur un micro-ordinateur portable sécurisé.
- Il est tenu au secret professionnel et est muni d'une carte professionnelle.



Si vous souhaitez avoir plus de renseignements avant cette visite, vous pouvez joindre le responsable de l'enquête dans votre région. Son numéro de téléphone est précisé sur le courrier joint à ce dépliant.

## - Coupure d'électricité

**COUPURES DE COURANT  
POUR TRAVAUX**

Commune de : CHEVRIERES

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.


Pendant la coupure pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site [enedis.fr](http://enedis.fr) en flashant le QR CODE en bas de page, ou télécharger l'application Enedis à mes côtés. Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Horaires des coupures :

vendredi 3 février 2023  
de 14h00 à 16h15

Quartiers ou lieux-dits :  
chemin DE PRARON  
N1 place DE LA MAIRIE  
111, 125 ROUTE DE LA MAIRIE  
ROUTE DE SAINT GALMIER  
101 rue DE LA MAIRIE  
121 chemin DE LA CHAUX  
N75, N18, N41, N56 RTE DE ST SYMPHORIEN SUR COISE  
4 rue DE L EGLISE  
LA CHAUX

## - Info bibliothèque



BIBLIOTHÈQUE  
de Chevrières

**LA BIBLIOTHÈQUE DE CHEVRIÈRES  
VOUS PROPOSE :**

# APRÈS-MIDI

# JEUX DE SOCIÉTÉ

**GRATUIT**

Colt Express, les aventuriers du rail,  
Azul, Love letter, Code Name, Unlock,  
Loony Quest, Just one, Pandemic  
Cluedo Harry Potter ...

**DIMANCHE 19 FEVRIER**


**À LA SALLE DES FÊTES DE CHEVRIÈRES**

**14H30**

---


SUR INSCRIPTION

04 77 94 94 17



biblio.chevrieres@gmail.com

de 8 ans à 99 ans (Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.)



Prochaine réunion du conseil municipal le lundi 13 février 2023 à 20 heures